

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE RUMIGNY  
80680 RUMIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU 04 MAI 2009**

Le quatre mai deux mille neuf, vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de RUMIGNY, régulièrement convoqués le trente avril deux mille neuf, se sont réunis sous la présidence de Monsieur François DELECOLLE, Maire.

Etaient présents : M. EVRARD Dominique, Mmes LENNE Isabelle, DUQUESNE Véronique, MM BARBET Eric, DASSONVILLE Nicolas, SEVRETTE Pascal, DUCHEMIN Christian, Mme SCHAEVERBEKE Dominique, M. DUPUIS Alain, Mmes JUST Christelle, ADT Marie, GUIDE Marie-Dominique, MM DELECOLLE François, BONNECHERE François.

Etaient absents excusés : Mme BLANGER Corinne.

Secrétaire de séance : Mme SCHAEVERBEKE Dominique.

Compte rendu affiché le 07 mai 2009.

**LECTURE DU COMPTE RENDU DU 01 AVRIL 2009.**

Approuvé et signé par tous les membres présents.

**ORGANISATION DES PERMANENCES DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 07 JUIN 2009.**

Les permanences du bureau de vote des élections européennes du 07 juin 2009 sont organisées ainsi qu'il suit :

8 H - 10 H	BEAUGRAND Erick – DUPUIS Alain – DUCHEMIN Christian
10 H - 12 H	DEMAY Jean-François – BARBET Eric – JUST Christelle
12 H - 14 H 30	GUIDE Marie-Dominique – EVRARD Dominique – LENNE Isabelle
14 H30 - 17 H	ADT Marie – SCHAEVERBEKE Dominique – EVRARD Thérèse
17 H - 19 H 30	WOZNICZKA Stéphane – SEVRETTE Pascal – BLANGER Corinne
19 H30 - 22 H	BONNECHERE François – DASSONVILLE Nicolas – DUQUESNE Véronique

**DEVIS POUR LES TRAVAUX DE LA GRANGE.**

Sur les deux entreprises contactées une seule a envoyé son devis. L'entreprise de José ALHO de Saint Sauflieu a proposé un devis de 5.437,97€ TTC (4.546,80€) HT. Ce montant dépasse l'enveloppe inscrite au budget mais il inclue des travaux complémentaires demandés par Monsieur le Maire à l'entreprise lors d'une visite sur place. Ont été ajoutées la réfection du mur droit et la mise en place d'un chaînage qui facilitera ultérieurement la pose d'un bardage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis proposé.

## **CONVENTION RELATIVE AU SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL.**

Monsieur le Maire présente un projet de convention entre le syndicat scolaire et les communes membres par laquelle les communes transfèrent au syndicat scolaire l'organisation du service d'accueil en application de la loi 2008-790.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce transfert et autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour le compte de la commune.

## **PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT SCOLAIRE.**

Monsieur le Maire présente un projet de modification des statuts du syndicat scolaire qui préciserait les modalités de participation financière des communes aux frais résultant de l'accueil d'enfants venant de communes extérieures au syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe de cette participation. Il se prononcera au vu de la rédaction définitive du document.

## **DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'une facture à la charge de l'ancienne intercommunalité a été établie après sa dissolution et qu'elle doit être prise en charge à parts égales entre chacune des ex-communes membres. Un montant de 2.500€ doit donc être porté en dépenses au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1°) de réduire les crédits de 2.500€ au compte 61522 (Entretien bâtiments).
- 2°) d'affecter 2.500€ au compte 6287 (Remboursement de frais).

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire signale que la gendarmerie de Saint Sauflieu a été chargée de recenser les permis de construire déposés en 2009.
- Il signale que des vols de croix en métal ont eu lieu dans les cimetières des communes avoisinantes et demande que chacun soit vigilant quant à la fréquentation de notre propre cimetière.
- Il rappelle que la Cérémonie du 08 mai débutera à 11h45.
- François BONNECHERE soulève les problèmes d'entretien de la plate forme de compostage. Monsieur le Maire mentionne qu'un rendez-vous avec Amiens Métropole est envisagé.
- Dominique EVRARD annonce la prochaine réunion de la commission environnement qui doit évoquer notamment l'organisation de la prochaine journée de l'environnement. Cette réunion aura lieu le jeudi 07 mai 2009 à 19H.
- Il rappelle qu'une note d'information a été diffusée aux habitants de la commune concernant la prochaine facture d'eau. Elle couvrira la consommation d'une année et sera donc plus élevée qu'à l'habitude. Ce retard de facturation est du au changement de gestionnaire du réseau. Les factures suivantes seront à nouveau semestrielles.
- Dominique SCHAEVERBEKE demande si la mairie ou le syndicat ont eu connaissance de l'action du gouvernement concernant une distribution gratuite une fois par semaine de fruits dans les écoles. Elle suggère que ce sujet soit discuté au sein du syndicat scolaire
- Marie ADT demande que soit envisagé le nettoyage du local poubelle de la salle des fêtes. Christian DUCHEMIN suggère que les horaires pendant lesquels la tonte des pelouses est autorisée soient rappelés dans le prochain bulletin.
- Véronique DUQUESNE indique que le coût des décorations de Noël est plus important que prévu. En conséquence, seules deux illuminations pour les entrées de village seront acquises cette année.